

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL d'ADMINISTRATION du C.C.A.S. de la COMMUNE de PIBRAC**

Séance du 13 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Camille POUPONNEAU, Présidente du C.C.A.S.

Etaient présents : Mme Camille POUPONNEAU, M. Jean-Pierre AGNEAUX, Mme Odile BASQUIN, Mme Denise CORTIJO, Mme Marie-Charlotte FAUCHER, Mme Brigitte HILLAT, M. Christian LAMARQUE, Mme Nathalie NICOLAÏDES, M. Miguel PAYAN, Mme Colette PILON, M. José SALVADOR.

Avaient donné pouvoir : M. Guillaume BEN à Mme Denise CORTIJO, Mme Anne DHELLEMMES à M. Miguel PAYAN, Mme Marion JOUAN-RENAUD à Mme Brigitte HILLAT, M. Jean PARERA à M. Jean-Pierre AGNEAUX.

Etait absente : Mme Corine GOULAIN et Mme Béatrice LACAMBRA-ROUCH

Secrétaire de séance : Laetitia LARROQUE.

7. Finances Locales

7.1 Décisions budgétaires

Délibération n° 202104DECC05 « BUDGET »

Objet : Approbation du Compte de Gestion exercice 2020 CCAS

Après s'être fait présenter le budget primitif 2020 du Centre Communal d'Action Sociale ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Le Conseil d'Administration :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020,
 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- **DECLARE** que le compte de gestion du budget du Centre Communal d'Action Sociale, dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme au registre sont les signatures.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
17	11	15
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Date de la convocation : 07/04/2021		

La Présidente,



Camille POUPONNEAU